

Concept de protection pour les institutions de théâtre, de concerts et autres institutions événementielles – première partie terminée

La première partie du concept de protection est désormais disponible. Il s'agit d'un guide modèle qui permet aux théâtres, orchestres et organisateurs d'événements de reprendre leurs activités étape par étape, conformément aux conditions-cadres et aux exigences actuellement en vigueur en Suisse. Chaque institution décide elle-même, en fonction de sa taille et de son type, des éléments du concept de protection qu'elle utilisera. Outre des mesures de protection générales, la première partie comprend également des instructions concrètes sur toutes les étapes de travail essentielles, telles que le montage, le démontage et les répétitions. Toutes les étapes de travail en lien avec le public, jusqu'aux représentations réelles, sont décrites dans la deuxième partie, qui complète le concept global. Cette deuxième partie devrait être achevée d'ici la mi-mai 2020.

Toute institution de théâtre, de concert ou tout autre institution événementielle souhaitant organiser à nouveau des spectacles et des événements dans un avenir proche a besoin d'un concept de protection. Afin de réduire cet énorme effort pour chaque salle, l'Union des Théâtres Suisses UTS, l'Association Suisse des Techniciens de Théâtre et de Spectacle svtb-astt et orchester.ch ont décidé de former un groupe spécialisé. En collaboration avec des experts et des médecins du travail, le groupe spécialisé développe un concept de protection valable pour l'ensemble du secteur de l'événementiel. La première partie du concept est désormais disponible.

Mesures de protection générales destinées à freiner la pandémie

Le concept de protection repose sur les prescriptions générales de l'Office fédéral de la santé publique OFSP visant à endiguer la propagation du virus. Chaque institution doit s'assurer que ces mesures de protection générales sont connues. A cette fin, chaque institution doit adopter des mesures techniques et organisationnelles, qui sont expliquées dans le concept.

Toutes les activités principales sont énumérées

Le concept décrit toutes les activités principales sur le modèle d'un grand théâtre multisectoriel et montre en détail quelles mesures de protection sont requises à quel endroit et quelles instructions sont nécessaires. Le concept est modulaire, de sorte que chaque institution peut décider elle-même des éléments dont elle a besoin en fonction de sa taille et de son type.

Montage, démontage et répétitions

Le risque de transmission du virus est élevé pendant les travaux de montage et de démontage, ainsi que pendant les répétitions. Le concept de protection consacre donc deux chapitres distincts à ces activités. Pour chaque étape de ces activités, il fournit des conseils concrets sur la manière de procéder pour réduire autant que possible le risque d'infection, même si les exigences générales et les règles d'hygiène ne peuvent pas être respectées à tout moment.

Mise à disposition gratuite pour tous

La première partie du concept de protection est désormais disponible gratuitement pour toutes les institutions de théâtre, de concerts et autres institutions événementielles intéressées. Il vise à aider chacun à retrouver une vie quotidienne opérationnelle dès que possible, mais aussi avec le plus de sécurité possible.

Vous trouverez toute la première partie du concept de protection en annexe et sur les sites Internet de l'UTS, svtb-astt et orchester.ch. Il repose sur les exigences et les conditions-cadres en vigueur à ce jour. Des mises à jour sont prévues au cas où ces directives changeraient. Le concept est fourni avec des numéros de versions pour que les éventuelles actualisations soient bien visibles. Pour des raisons de temps, seule la version allemande est disponible pour l'instant. Les traductions en français et en italien suivront prochainement.

La deuxième partie du concept de protection devrait être achevée d'ici la mi-mai 2020.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire:

Roman Steiner, directeur de l'UTS et d'orchester.ch, +41 41 241 00 58 ou +31 311 62 65, info@theaterschweiz.ch et info@orchester.ch

Jörg Gantenbein, président de svtb-astt, +41 44 388 74 84, info@svtb-astt.ch